

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Oyem : Des macarons aux assurés de la CNAMGS

LA délégation provinciale du Woleu-Ntem de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale procède, depuis lundi, à une vaste opération de distribution des macarons aux assurés des cinq départements du Woleu-Ntem : Ntem, Haut-Ntem, Haut-Como, Okano et Woleu.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

L'OPÉRATION de distribution des macarons aux assurés de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) a été lancée officiellement dans la commune d'Oyem et les cinq cantons du département du Woleu : Bissok, Ellelem, Nyè, Kyè et Woleu, par les responsables provinciaux de cette structure. La mairie centrale et celle du 2e arrondissement sont les deux sites retenus pour la ventilation de plus de 40 mille cartes aux Gabonais économiquement faibles (GEF), qui se sont faits immatriculer à Oyem depuis 1995.

C'est donc par centaines que les populations ont pris d'assaut les deux mairies, lundi matin jusqu'en fin d'après-midi. Beaucoup ont récupéré leurs macarons. D'autres, par contre, moins nombreux, n'ont pas été satisfaits. Ils ont été invités, soit à attendre l'année prochaine, soit à se rendre dans les locaux de la délégation provinciale de la Cnamgs, sis au quartier Peloton, pour y déposer leurs réclamations. En revanche, plusieurs cartes des personnes décédées ou portées disparues figuraient dans les lots à distribuer.

La responsable provinciale, Bertille Andeme Moukaga explique: "la délégation provinciale du Woleu-Ntem avait dans ses tiroirs, plus de

40 mille macarons de ses assurés qui, pour la plupart, traînent le pas pour venir les récupérer." Tout en rappelant que le processus voudrait, qu'une fois immatriculée, la personne se fasse délivrer un récépissé. Ensuite, elle va se faire établir un macaron, pour continuer à bénéficier des services de la Cnamgs via les hôpitaux publics

40 mille cartes aux Gabonais économiquement faibles (GEF), qui se sont faits immatriculer à Oyem depuis 1995.

et des pharmacies partenaires. Les agents chargés de l'accueil et de l'accompagnement des ayants-droit les ont édifiés sur le caractère provisoire du récépissé. D'où la nécessité d'avoir, par-devers soi, à terme, son macaron. Pour mener à bien cette opération, les responsables provinciaux de la Cnamgs, sur instruction de leur hiérarchie, dont le directeur général de ladite entreprise, Renaud Allogho Akoué, ont tenu compte du fait que plus de la moitié de ses assurés habite dans les villages. Il s'agit d'une population, en partie, très vieillissante, voire du

3e âge, qui éprouve souvent d'énormes difficultés à aller en ville. C'est donc pour remédier à cette situation que l'antenne

provinciale a dépêché ses équipes dans les villages de l'ensemble des cantons, afin d'y distribuer les macarons à leurs propriétaires.



Madame Bertille Andeme Moukaga, remet son macaron à un ayant-droit.

Photo: PME

INFO TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'AÉROPORT PAR GSEZ AIRPORT

Dans le cadre des travaux d'aménagement du front de l'aérogare et des voies d'accès, l'Aéroport de Libreville informe ses passagers des modifications de circulation suivantes, en vigueur tous les jours de 7h30 à 17h et ce jusqu'à la prochaine communication :

- Fermeture complète du dépose-minute.
- Aménagement d'un dépose-minute provisoire sur le parking P1.
- Accès au parking VIP maintenu uniquement pour la dépose des passagers VIP. Le stationnement sur ce parking ne sera pas autorisé.
- Passage piéton entre le parking et le terminal par l'extrémité de l'aérogare.

En dehors de ces horaires, l'accès au dépose-minute sera maintenu ainsi qu'un passage piéton direct pour circuler entre le parking et le terminal.

Pour rappel, ces travaux prévoient :

- Le réaménagement des voiries du front de l'aérogare et du parking P2 (proche d'Afrijet).
- La création d'un auvent pour couvrir la route devant le terminal afin de protéger les passagers des intempéries.

➔ Nous conseillons aux voyageurs de prendre leurs précautions et d'arriver plus tôt à l'aéroport.

➔ Nous vous prions d'adapter votre vitesse et de conduire prudemment dans la zone de travaux.

➔ Les boutiques & restaurants restent ouverts : Paul, Les chocolats Gabonais de Julie et l'Ebène de Masaya.

L'Aéroport de Libreville vous présente ses excuses pour les désagréments occasionnés et vous remercie pour votre compréhension.

3^e phase des travaux : à partir du 16/10/2019